



OHEL, l'accord gagnant!

L'Orchestre d'Harmonie d'Eure-et-Loir, c'est une session par an pour proposer à son fidèle public des représentations de qualité, au travers d'œuvres diverses et variées.

L'OHEL se maintient aujourd'hui grâce à ses partenaires, aux cotisations de ses adhérents et à quelques dons privés.

POUROUOI PAS VOUS?

Depuis 2017, l'OHEL est une association reconnue d'intérêt général. À ce titre, votre don est déductible d'impôt. Réduction d'impôt égale à 66% des versements pris dans la limite de 20% du revenu imposable (art 200-1 du CGI).

Exemple:

Si votre don est de 100 €, votre don ne vous coûte réellemen que 44€ après déduction fiscale de 66€ sur votre impôt

Montant du don	Montant réel	Exonération d'impôt
30€	10,20€	19,80€
50€	17€	33€
150€	51€	99€

A QUOI SERT VOTRE DON?

- ☐ Contribution au financement de la session
- → Participation au défraiement du chef
- ☐ Aide l'association au maintien de l'orchestre

Votre don doit être envoyé à l'association avant le 1 er décembre de l'année. Une attestation de reçu de don vous sera envoyée en retour.

Pour toute guestion contacter Eva STEFANI, présidente au 06 14 69 44 60.

Nom :		Prénom :		
Adresse:				
Cp :	Ville :			
Tél :		Mail :		
Certifie verser un d	lon en chèque à l'O	HEL (n°siret 5150322	20900014) d'un montant de	€
Date et signature :	/ /20			